

DENOMINATION DU NOUVEAU GIRATOIRE RUE DIDEROT

Monsieur Jean-Luc MICHEL, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de dénommer le nouveau giratoire situé aux intersections de la rue Diderot, de la rue des Tanneries et du boulevard de la République.

Considérant la proposition de le dénommer « *rond-point Diderot* ».

Vu l'avis de la commission « Commerce et Artisanat - Urbanisme réglementaire » en date du 8 décembre 2014,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Jean-Luc MICHEL, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la dénomination « ROND - POINT DIDEROT ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 17 décembre 2014

**Le Maire,
Laurence CLAISSE**



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le.....1.9.DEC. 2014
Et de la publication, le..1.9.DEC. 2014...
Fait à Landivisiau, le.....1.9.DEC. 2014.
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212901052-20141219-2014710-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2014

Publication : 19/12/2014

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

